



PERMANENCES POINT D'ACCES AU DROIT
5 Square Victor Hugo 11400 CASTELNAUDARY
Tél. 04.68.23.74.76
pad@ville-castelnaudary.fr



ASSOCIATIONS / ORGANISMES		PERMANENCES	BUREAU	RDV
SERVICES	MISSIONS			
CONSULTATIONS JURIDIQUES				
CDAD - Conseil Départemental de l'Accès au Droit de l'Aude Présidente : Mme ROSAY	Conseil juridique sur des questions d'ordre juridique et administratif par une conseillère juridique du CDAD	les 2ème et 4ème lundis du mois (14h00 à 17h00) sur RDV ou par téléphone (04.68.47.00.00 ou 06.03.56.99.04)	1er Etage bureau 2 et 3	RDV au 04.68.47.00.00 ou 06.03.56.99.04
Chambre des Notaires	Conseil d'un notaire en matière de vente ou d'acquisition immobilière, baux, copropriété, succession, donation	le 3ème mercredi du mois (14h00 à 17h00)	1er Etage	RDV Point d'Accès au Droit Tél:04 68 23 74 76
Ordre des Avocats du Barreau de Carcassonne Bâtonnier : Maître COLOMBO-BRUEZ	Conseil d'un avocat sur des questions d'ordre juridique	le vendredi une fois par mois (14h00-17h30) dans la limite de 8 permanences par an sur RDV	1er Etage bureau 2 et 3	RDV Point d'Accès au Droit Tél: 04 68 23 74 76
UFC QUE CHOISIR Président : M. MATHONNEAU	Conseil juridique spécialisée et non spécialisée en matière de droit de la consommation	le 1er mardi du mois (9h30 à 12h00) et le 3ème vendredi du mois (14h30 à 17h00) sur RDV	1er Etage bureau 2	RDV au 04 68 32 68 72 contact@aude.ufcquechoisir.fr
ASSECO 11 Présidente : Mme DE ALMEIDA	Conseil juridique en matière de droit de la consommation, de logement, de vie quotidienne et d'environnement	tous les jours (9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00) sur RDV	1er Etage bureau 4	RDV au 06 17 57 85 36 ou 09 86 21 75 25
CNL 11 - Confédération Nationale du logement de l'Aude Président : M. BENSEDIK	Conseil juridique en matière de défense des droits des locataires et des accédants à la propriété			RDV au 04 68 25 84 67
Défenseur des Droits Mme GREDAY	Défense des droits des usagers des services publics, défense et promotion des droits de l'enfant, lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité	les 2èmes et 4ème mardis du mois (9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00) sur RDV	1er Etage bureau 1	RDV Point d'Accès au Droit bernadette.greday@defenseurdesdroits.fr
CONCILIATION / MEDIATION				
Conciliateur de Justice M. DUGARD	Résolution à l'amiable de litiges notamment avec un bailleur, un locataire, un opérateur téléphonique, un fournisseur d'énergie, une banque, un artisan	les 2ème et 4ème jeudis du mois : sans RDV pour les nouveaux dossiers (9h00 à 12h00) et sur RDV pour le traitement des dossiers en cours (14h00 à 18h00) et les 2ème et 4ème Vendredi du mois sur RDV	1er Etage bureau 3	RDV au 06 76 26 61 00
Conciliateur de Justice M. LEGRAS	Résolution à l'amiable de litiges notamment avec un bailleur, un locataire, un opérateur téléphonique, un fournisseur d'énergie, une banque, un artisan	Le 1er mardi du mois de 9h à 17h sur RDV et le 3ème mardi du mois de 14h à 17h sans RDV	1er étage bureau 3	RDV au 06 86 67 77 96 - pierre.legras@conciliateurdejusti
GESTION DES SITUATIONS ET DES DOSSIERS D'AIDE SOCIALE				
Travailleur Social Mr MELIZER	Soutien des individus et des familles à surmonter des difficultés telles que le chômage, l'alcoolisme, la recherche de logement, le surendettement, une séparation, des problèmes conjugaux, décrochage scolaire.... (Public : jeunes, jeunes adultes, parents, familles)	Le Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16 heures	bureau RDC	RDV : 07 78 63 51 61
PROFESSIONNELS DU SECTEUR ASSOCIATIF OEUVRANT POUR L'ACCES AU DROIT				
PEPITH AUDOIS Président : Mme DE ALMEIDA	Aide juridique et sociale des travailleurs handicapés	tous les jours (14h00 à 17h30)	bureau RDC	RDV au 09 81 75 63 81 ou 06 52 05 44 17
France Victimes 11 Président : MR GRILHOT	Accompagnement personnalisé des victimes d'infractions pénales par l'écoute et l'aide aux démarches judiciaires	Le 2ème mercredi du mois de 14h à 16 heures sur RDV	1er Etage bureau 1	RDV au 04 68 25 30 78
SERVICE JUDICIAIRE DE PROXIMITE				
SPIP de l'Aude - Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Aude	Permanences permettant aux condamnés «les plus défavorisés » domiciliés sur Castelnaudary et les communes avoisinantes de ne pas se déplacer à Carcassonne	Suivant convocations par le SPIP	1er Etage bureau 1 ou 2	sur convocation